

BILAN DE LA RENCONTRE DES FAMILLES DU 3 JUILLET A ST LUNAIRE

Objet : Bilan des échanges sur la création d'une association en lien avec EHMf.

?CONSTAT :

Depuis quelques mois, sous l'impulsion de certains adoptants, une volonté de donner une nouvelle dimension à la rencontre annuelle des familles ayant adoptées au sein d'E.H.M.F a germé. Cette volonté est relayée par Rolande responsable de l'orphelinat EHMf en Haïti.

Les propositions sont multiples ainsi que les points de divergences qui animent les débats par Internet depuis plusieurs semaines. Les propositions sont vers d'une mini ONG au parrainage de parents adoptants, ainsi que des enfants non adoptables au sein de la maison de Rolande. Des tensions ainsi que des volontés fermes d'aboutir se sont confrontées sur le NET et dans les conversations téléphoniques.

La nécessité de se rencontrer pour éclaircir les points de divergences comme ceux de convergences étaient nécessaires et la journée de partage annuelle a permis d'échanger sur la problématique soulevée : pourquoi une association ?

Durant la soirée du samedi, après les présentations de chaque famille (soit 22 sur ?) et de l'avancement de leur projet respectif, les débats se sont animés.

?DEBAT :

Les faits sont que l'augmentation du nombre de familles, depuis 4 ans, mène à une synergie de micro société avec des volontés de développement de projets humains porteurs.

Cette situation a tendance à faire évoluer le premier cadre des échanges basés sur une simple rencontre humaine entre parents adoptants permettant avec bonheur aux enfants adoptés de garder un lien entre eux.

La pré-occupation de certains parents est le risque de perdre, par les dérives d'une association non maîtrisée, ce lien qu'ils estiment pour l'instant suffisamment porteur et enrichissant.

D'autres parents estiment, que face aux difficultés d'un pays en proie à une conjoncture sociale et économique grave, il est nécessaire de réagir par la création d'une association et particulièrement au sein de la maison de Rolande.

Les protagonistes ont pu au cours de la soirée exposer leur doléances, qui dans une atmosphère de construction, ont enrichis les divers courants. Les sensibilités se sont affrontées sur une base commune qui est le respect d'une démarche humaine voulant éviter les dérives mercantiles et les risques de compromissions possibles dans l'adoption.

Les expériences diverses de parents présents à cette journée ont mis en exergue des situations problématiques : Comme celles d'associations qui ont cédées aux tentations du pouvoir d'influence et de l'argent. Ces structures, auxquelles ils ont adhéré, ont mené sur le chemin du caritatif à nourrir les comptes en banque des faux bénéficiaires s'abritant derrière le paravent de projets camouflages. D'autres ont exprimés la nécessités d'aider au sein d'une « structure organisée institutionnellement » EHMf, qui depuis les événements politiques, subit de plus en plus la précarité économique ainsi que les affres des procédures administratifs en Haïti (soumis à la lois mystérieuses des évolutions procédurales chaotiques.)

Les divergences ont rassemblé les divers courants sur la nécessité de créer une plateforme de propositions s'appuyant sur une éthique. Une chartre qui solidariserait ceux désirant s'investir avec la bienveillance de ceux souhaitant sereinement se retrouver, sans l'épée de Damoclès de ne pas participer directement au processus de l'association naissante. La confiance est cette matrice nécessaire à l'élaboration du projet associatif communément partagé sans volonté de dénaturer l'esprit EHMf et celui des familles historiques.

Les différentes propositions d'objet de cette association pour EHMf :

- le parrainage d'enfants non adoptables
- aider Rolande dans le fonctionnement matériel de la Maison
- être le relais de Rolande en France et aider les familles dans la constitution des dossiers ou autre mais en aucun cas être un « organisme d'adoption »

?PROPOSITION :

Les propositions portent sur la création d'une association dont l'objet est d'être un relais d'aide au développement de projets sur Haïti et particulièrement au sein de EHMf.

L'objectif n'est pas d'aider des parents dans l'adoption. Par conséquent, plusieurs familles demandent que les statuts indiquent que les familles en démarche d'adoption avec Rolande ne peuvent être membres jusqu'à la fin de la procédure. Et cela afin d'éviter les dérives.

Il n'y a pas de critères d'adhésions liés au statut d'adoptant. Toutes les bonnes volontés d'horizons diverses pourront adhérer à l'association et seront des personnes ressources reconnues.

Le souhait est que les membres de l'association ne se réunissent pas en même temps que LA RENCONTRE ANNUELLE, afin de préserver l'esprit premier de convivialité partagée sans objectif précis que celui d'être ensemble.

De l'amour naît des volontés humaines porteuses qui ne demandent qu'à s'exprimer dans des projets passionnants et créateurs de richesses. Ces richesses grandissent ceux qui les font vivre et nourrissent ceux qui les reçoivent. Mais, comme certains l'ont signalés, l'amour n'exclut pas la prudence face à la passion. De cette architecture relationnelle nouvelle la prudence mène sur la voie du souvenir du creusé consensuel né de cette soirée. Il est ancré sur le respect des paroles exprimées et des choix qui ont été relevés. Tâche à ceux qui entreprennent ce formidable cheminement de respecter l'esprit, car ils en sont les garants par les statuts qui en naîtront. Le temps n'est pas un véhicule de sport mais un constituant précieux jamais précipité.

Les prochaines étapes décidées sont la constitution du bilan ci contre avec par la suite des propositions de bases des futurs statuts auxquels s'attèlent 3 volontaires :

- Yvon
- Gaétan
- Pascale ou Thierry Grunenberger

Ces 3 personnes proposeront une première version des statuts de l'association aux autres familles qui pourront y apporter d'éventuels modifications.

document : de EHM F à EHFA St Lunaire 2004 le procès-verbal de EHM F à EHFA

La réunion annuelle des familles adoptantes , toutes en relation avec la structure d'adoption haïtienne E H M F (Enfant Haïtien Mon Frère) dirigée par Mme LAFONTANT Rolande , s'est tenue les 3 et 4 Juillet 2004 à St Lunaire .
Le présent document tente de rapporter les propos échangés le samedi soir par les 22 familles présentes .

intro : sous l'impulsion de quelques parents la proposition d'un projet d'association avait fait l'objet de nombreuses réticences que la majorité des familles souhaitaient voir discuter à l'occasion de cette réunion annuelle .

- chaque famille a été invitée à se présenter en respectant la chronologie des adoptions (réalisées , en cours , à venir) . les parents ont ainsi pu renseigner l'assemblée sur leurs parcours respectifs et la constitution de leurs familles .
- les conditions difficiles dans lesquelles s'inscrivent les adoptions en cours ont fait l'objet de plusieurs témoignages et le stress généré par les situations d'attente était nettement perceptible et largement partagé .
- dans ce contexte difficile , l'évocation d'une structure organisée et plus efficace que le cumul des soutiens individuellement apportés par les familles pour aider matériellement Rolande a fait l'objet d'une proposition de principe sous la forme possible d'une association .
- cette éventualité a été aussitôt repoussée par les argumentations suivantes :
 1. l' association ayant par nature vocation à gérer des fonds , les risques de malversations serait trop importants .
 2. l' association pouvant s'apparenter à une " mini-ONG " , l'esprit " Grande Famille " ne pourrait plus animer le groupe .
 3. l' association étant susceptible de " suivre " des dossiers d'adoption , cela pourrait d'une part , priver les adoptants à venir des conditions privilégiées dans lesquelles se réalisent jusqu'à présent les adoptions (relation directe avec Rolande , sans autre intervenant) , et d'autre part , rendre envisageable le contrôle et la hiérarchie des dossiers en fonction de l'importance des versements ou dons effectués .auxquelles se sont opposées d'autres argumentations :
 1. faute de transparence , c'est au contraire l'absence de structure formelle qui suggère un vrai risque de malversations .
 2. le nombre des familles adoptantes augmentant , la notion de " Grande Famille " va de toute façon être bousculée . de plus , cette intention louable d'un fonctionnement en " Famille " se trouve absolument contredite par la non-intention de " faire plus " et de " faire mieux " pour EHM F , au regard pourtant , de la situation de détresse exprimée .
 3. la tentation pour les parents en cours d'adoption d'intriguer dans une association pour servir leurs dossiers semble présenter moins de risque que la réalité de la situation actuelle où la relation exclusive avec Rolande conditionne totalement la transparence et la réalité de constitution et d'aboutissement des dossiers d'adoption . il est tout à fait simple d'écarter la gestion des dossiers d'adoption du champ de compétences de l'association . il est de plus tout à fait envisageable d'ouvrir l'association à des familles non-adoptantes et à différents mécènes .
- l'évocation d'un cadre préalable à toute proposition a été suggérée sous la forme d'une élaboration de statuts pour l'association .

après une interruption d'une demi-heure le débat a repris dans un climat relativement tendu .

- des parents abordent la situation financière actuelle d'EHM F et la nécessité d'être renseignés sur ses ressources .
- des parents en cours ou en projet d'adoption font le constat des difficultés rencontrées par Rolande pour conduire et faire avancer, seule , les dossiers en cours .
- des parents font remarquer , que dans un contexte législatif et politique en pleine évolution , la caution d'une association reconnue pourrait être aussi un atout supplémentaire pour pérenniser l'action de Rolande .
- les parents motivés par la création d'une association expriment le vœu que chacun puisse se positionner sur cet objectif .

sur un principe d'exclusion par défaut de toute implication dans les dossiers d'adoption , et sur l'objectif à court terme d'un consensus fixant le cadre et les projets d'une structure capable de motiver les familles , il est proposé à ceux qui le souhaitent de s'investir dans la formulation et la rédaction de statuts possibles pour l'association , se désignant : gaëtan ALLAIN , thierry GRUNENBERGER , yvon LAGADEC .

rédacteur : yLagadec 10/09/04